

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-16.250-0086857.2024.001			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom SARL L'ANCIENNE CURE Adresse 3920 Route des Pyrénées 24560 Colombier Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité QUALISUD (FR-BIO-16) Adresse 6 Rue Georges Bizet , 47200, Marmande Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (f) Vin Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 15 avril 2024 11:00:37 +02 (Europe/Luxembourg) Lieu Marmande (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 30/11/2023 au 30/06/2025		

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Vin de France Pet'Nat 2021, 2022	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Vin de France l'Oxydatif 2020	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Pécharmant pourpre 2020, 2021	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Monbazillac Terremâle 2019, 2020, 2021, 2022	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Monbazillac Raisin d'Or 2019, 2020, 2021, 2022	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Monbazillac l'Extase 2015, 2017, 2020	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Monbazillac Grains d'Or 2019, 2020, 2021, 2022	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Monbazillac Ca Sulfit 2019, 2020	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Monbazillac Abbaye 2015, 2017, 2019, 2020	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Côtes de Bergerac Rouge l'Extase 2014, 2015, 2016, 2018, 2019, 2020	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Côtes de Bergerac Blanc Jour de Fruit 2021, 2022	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Bergerac Rouge Ca Sulfit 2021, 2022	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Bergerac Rosé Jour de Fruit 2021, 2022	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Bergerac Rosé BIB les Jeunes Vignes sans millésime	Biologique
	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Bergerac Blanc sec l'Extase 2015, 2018, 2019, 2020	Biologique
Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Bergerac Blanc sec Jour de Fruit 2020, 2021, 2022	Biologique	
Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Bergerac Blanc sec Ca Sulfit 2021, 2022	Biologique	
Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Bergerac Blanc Sec BIB Jeunes Vignes sans millésime	Biologique	
Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Bergerac Blanc sec Abbaye 2018, 2019, 2020, 2021	Biologique	
Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848
	Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf
	II.9 Autres informations
	Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO.

DÉLIVRÉ